

DOCUMENTS À TÉLÉVERSER

CE1, CE2, CM1 & CM2

- ❑ Une photo de l'enfant.
- ❑ Un certificat de naissance ou toutes les pages du livret de famille.
- ❑ Les bulletins scolaires des deux dernières années et, dès que possible, ceux de l'année en cours.
- ❑ Une lettre de recommandation pour les parents rédigée par des membres de la famille, des amis ou des relations professionnelles (non nécessaire si vous avez déjà un enfant à l'école).
- ❑ Une lettre de recommandation pour l'élève rédigée par le Directeur ou la Directrice de son école ou un de ses professeurs (non nécessaire si l'enfant est scolarisé dans une école sous contrat avec l'Éducation nationale). Si besoin, cette lettre peut être envoyée directement par l'école de votre enfant au bureau des admissions : **admissions@ejm.net**.
- ❑ Si les parents sont divorcés, ou séparés, ils devront joindre une autorisation écrite co-signée

Documents supplémentaires pour les candidats scolarisés en France ou à l'étranger dans des établissements privés hors contrat ne suivant pas le programme homologué de l'Éducation nationale :

- Si l'école de votre enfant le propose, un **test standardisé** à réaliser dans la langue principale de votre enfant. **Ces tests standardisés sont administrés dans l'école de votre enfant** et fournissent des informations supplémentaires et plus approfondies qu'un bulletin scolaire.

Le choix des tests est large :

- Écoles avec un curriculum UK : CAT4, SAT for UK, 11+, 13+, INCAS, KS2...
- Écoles avec un curriculum US : ERB, MAP, SSAT, SAT

Les candidats issus d'écoles qui ne proposent pas ces évaluations sont dispensés.

Merci de faire traduire tout document non rédigé en anglais ou en français **par un traducteur assermenté ou certifié**, et de téléverser sur notre plateforme chaque pièce séparément, au format PDF.